

Historique de l'association Anjorant

1845 : Fondation de l'établissement par décret de Monsieur le Maréchal MAR MAHON.

1910 : Fermeture de l'Enseignement donné par la congrégation, sauf exception pour l'enfance inadaptée.

1941 : Un décret autorise l'institution de Jésus Christ Bon Pasteur, dit "La Préservation" à être considérée comme communauté de refuges pour jeunes filles.

1949 : L'institution "La Préservation" ou "L'ŒUVRE ANJORRANT" (du nom de sa fondatrice Madame ANJORRANT) est habilitée comme Foyer Maternel pour recevoir des mineures délinquantes.

1961 : Nouvelle habilitation pour l'éducation et rééducation de Jeunes mères célibataires confiées par voie administrative ou judiciaire.

1971 : Établissement confié à une équipe laïque avec agrément DDASS et JUSTICE sous Convention Collective de Mars 1966 – Enfance inadaptée.

1982 : Achat du domaine par le Conseil Général ; partage des locaux pour la création du THEATRE Le Grand T.

1983 : Réhabilitation des locaux.

2022 : dissolution de l'association Anjorant après fusion avec l'association L'Etape.

2023 : intégration des activités de protection de l'enfance d'Anjorant dans le nouveau pôle L'Etape Jeunes Anjorant.